



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.
SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.
191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl^{is})

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

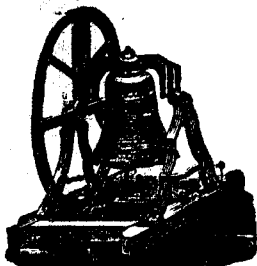
WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-
TEAUX, CISEAUX et SCIÉS à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc
et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS,
etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	26	OCTOBRE	— St-Joseph du Lac.
MERCREDI	28	“	— St-Thomas.
VENDREDI	30	“	— St-Lin.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	25	Octobre	— 23 P. Patronage de la B. V. M., d. m.
LUNDI	26	“	— S. Evariste, P. M., simple.
MARDI	27	“	— Vig. de SS. Simon et Jude., Ap.
MERCREDI	28	“	— SS. Simon et Jude, Ap., d. 2 cl.
JEUDI	29	“	— Du SS. Sacrement, sem.
VENDREDI	30	“	— De la Pèrie.
SAMEDI	31	“	— <i>Jeûne.</i> Vigile de la Toussaint.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 25, — Annonce de la fête de SS. Simon et Jude, de la Toussaint et du jeûne de la veille.

Cathédrale. — Mercredi 28, à 7h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Notre-Dame. — Dimanche, 25, à 7½ h. réunion des membres de la confrérie de la Sainte Face.

Il y aura sermon, récitation du rosaire et bénédiction du T. S. Sacrement.

Sacre-Cœur. — Dimanche, 25, congrégation des hommes et des jeunes gens, à 5 heures. P. M.

Dimanche, 25. — Solennité du Titulaire de Ste. Marie Solomée, T. S. Rédempteur, St-Raphaël à l'Île Bizard, et St-Alphonse.

La Semaine Religieuse de Montréal

Redaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SAMEDI, 24 OCTOBRE 1891. Vol. XVIII, No 17.

SOMMAIRE :

I. Vingt-troisième dimanche après la Pentecôte. — II. L'incident du Parthéon à Rome. — III. Le R. P. Audiffret et le sergent condamné à mort. — VI. Mgr Grouard, Vicaire apostolique de l'Athabaska-McKenzie. — V. Conversion imprévue. — VI. Mort du R. P. Firmin Vignon, de la Compagnie de Jésus. — VII. Blasphémateur puni. — VIII Chronique.

VINGT-TROISIEME DIMANCHE APRES LA
PENTECOTE

« Seigneur, venez lui imposer les mains, et elle vivra. »

La douleur du chef de la synagogue le pousse vers le Sauveur, et donne un vif élan à sa requête ; effet salutaire, que produisent les grandes afflictions. David s'écrie dans un psaume : « Mon âme, s'est élargie au milieu de mes peines. » L'adversité, en réveillant les hommes de leur torpeur, ouvre leurs yeux à la lumière et donne accès à la grâce. Alors que le monde leur est infidèle, que les secours humains manquent, et qu'on n'attend plus rien des circonstances, l'âme abandonnée regarde le ciel, et sa prière n'a plus besoin d'être stimulée. Donc, abtenons-nous de murmurer et de gémir, quand Dieu nous éprouve ou nous châtie. Les châtimens sont des pénitences curatives, des gages de miséricorde et souvent des conditions de bonheur.

L'âme est, selon le langage de l'Écriture, une pierre vivante, qui doit être taillée ici-bas pour prendre sa place dans l'édifice éternel. Le divin sculpteur frappe cette pierre ; il en détache,

par des coups de ciseau, tout ce qu'elle a de défectueux ou de superflu ; il la polit, la façonne et la transfigure. Ces opérations sont douloureuses, le cœur souffre et saigne d'autant plus que les objets dont on le prive lui étaient plus adhérents. Mais ces douleurs sont salutaires ; elles nous dégagent des éléments terrestres, nous purifient et favorisent les attractions du ciel.

C'est ce qu'enseigne l'Écriture quand elle nous dit qu'à l'exemple de Jésus-Christ, nous devons entrer dans le royaume des cieux, en passant à travers les tribulations en ce monde. « Heureux celui qui souffre patiemment les maux de la vie présente, dit saint Jacques ; puisque après que sa vertu aura été éprouvée il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. »

L'INCIDENT DU PANTHEON A ROME

Le 1 octobre, s'adressant au pèlerinage international de la jeunesse catholique, le Pape a prononcé ces paroles : « Au milieu des menaçantes vicissitudes des affaires politiques, la faculté même d'accéder auprès de Nous peut être entièrement supprimée au gré de ceux qui commandent. »

Cette prévision de Léon XIII n'a pas tardé à recevoir sa justification.

Le lendemain se produisait à Rome un incident de peu d'importance par lui-même, et qui a eu les conséquences les plus tristes et les plus funestes. Voici les faits réduits à la simple vérité. Nos lecteurs pourront voir que nous avons eu raison, une fois de plus, de nous défier du télégraphe.

A midi, un jeune homme, italien d'origine, faisant partie du pèlerinage des ouvriers français, visitait le Panthéon, où se trouve la dépouille de Victor Emmanuel. On l'invita comme les autres à inscrire son nom sur le registre. Il écrivit à la suite de son nom ces mots : « *Vive le Pape.* » Les assistants et les vétérans de la garde qui veillent constamment sur le tombeau du roi, s'en aperçurent et mirent en état d'arrestation le jeune pèlerin qu'on eut beaucoup de peine à défendre contre les fureurs de la foule. Il fut conduit à la préfecture, et retenu prisonnier.

Mais la nouvelle de l'incident grossi, exagéré, s'était vite répan-

de par toute la ville. Des placards furent au même instant affichés partout, annonçant les scandales du pèlerinage français. Des bandes nombreuses se formèrent bientôt sur tous les points et parcoururent les rues, se livrant à des manifestations hostiles devant les hôtels et les maisons où se trouvaient des pèlerins français, et lançant contre eux et le Pape les épithètes les plus outrageantes.

La police et la gendarmerie se multiplièrent sans réussir à disperser tous ces groupes ni à protéger les pèlerins. La terreur régnait dans Rome qui semblait livrée au désordre le plus complet. Beaucoup d'hôtels et de résidences privées se sont hâtées d'arborer le drapeau italien ; au séminaire français on brisa les vitres, et l'on voulut arracher l'écusson pontifical ; on tenta aussi de pénétrer dans l'église St-Ignace et dans le bureau de l'*Osservatore Romano* ; on parla de marcher contre le Vatican, et la cité Léonine dût être gardée toute la nuit par des patrouilles qui dispersaient les manifestants. Les cris : *à bas le Pape, à bas la France, mort aux prêtres*, furent poussés sans interruption, pendant des heures entières, jusqu'à la tombée de la nuit : ce fut une véritable chasse aux français. Pour éviter les injures, les coups, et même avoir la vie sauve, les pèlerins durent s'abstenir de sortir, et le départ fixé pour le soir de cette journée fut remis au lendemain avant le lever du soleil.

Une feuille volante ayant pour titre « *Bulletin extraordinaire ! Les pèlerins français qui insultent le tombeau de Victor Emmanuel*, fut distribuée par milliers, en attendant les suppléments des feuilles quotidiennes qui s'appliquèrent à entretenir la fermentation énorme qui s'était emparée des esprits.

Les journaux italiens révolutionnaires, en effet, au lieu de chercher à calmer cette effervescence populaire qui était sans motif, injurièrent à qui mieux mieux l'Eglise et la France, en rejetant sur tous les pèlerins la responsabilité d'un fait insignifiant accompli par un enfant, et leurs articles ont fait un triste écho aux vociférations d'une foule en furie.

Ces scandales ne se restreignirent pas à la seule ville de Rome ; ce fut comme une trainée de poudre à travers la péninsule, et sur tous les points du territoire italien furent en un instant organisées des manifestations accompagnées des mêmes désordres. Et pendant que le roi répondait à une dépêche du syndic de Rome, lui exprimant les sympathies de la population, des dépu-

tés nombreux arrivaient des principales villes, et se rendaient au Panthéon, où se débitèrent les discours les plus violents, et se commirent les plus monstrueuses profanations.

A la suite de ces événements, on contremanda le départ des trains qui devaient amener à Rome le dernier contingent du pèlerinage ouvrier. En France, M. Ribot a écrit une circulaire aux évêques, les invitant à s'abstenir pour le moment de favoriser les pèlerinages, et le Saint Siège lui-même a jugé que dans de pareilles circonstances, il valait mieux renoncer à remplir les programmes. Ce qui a servi de prétexte à tous ces soulèvements tumultueux, se réduit donc à trois mois, inopportuns peut-être, mais assurément inoffensifs, écrits par un jeune italien, dans le registre du Panthéon. Tout le reste est de pure invention.

La rapidité vertigineuse avec laquelle on a su répandre, par toute l'Italie, les rumeurs les plus propres à amener la populace, montre bien d'ailleurs qu'on est en présence d'un coup monté, préparé à l'avance, et pour l'explosion duquel le moindre fait devait servir de prétexte.

D'un événement de cette gravité, découlent d'éloquents enseignements sur la situation intolérable faite à Rome au chef de l'Eglise et aux catholiques en général.

Les masques sont définitivement tombés, et les plus indifférents sont forcés d'admettre que la fameuse loi des garanties, dépendante de l'arbitraire italien, n'est qu'un leurre ; le Souverain Pontife, renfermé dans son palais, peut à peine s'y défendre contre les menaces des sectaires, et, un jour ou l'autre, il peut être livré à leur fureur ; dès maintenant il n'a plus la liberté de recevoir les fidèles qui voudraient lui offrir leurs hommages, et la Ville Eternelle semble devenue un repaire de brigands.

Après 20 ans, voilà donc tout ce que l'Eglise, le Pape et les catholiques retirent des promesses et des protestations hypocrites du gouvernement usurpateur.

Non, pour être libre, le chef spirituel des catholiques du monde entier ne doit être sous la dépendance d'aucun gouvernement.

Dans une des nombreuses rencontres auxquelles prirent part les mobiles du Finistère, on donna l'ordre aux hommes de se coucher à plat ventre pour éviter l'ouragan de balles qui passaient sur leurs têtes, « L'Aumônier restait debout, et à un officier qui lui disait de se coucher, il répondit : Pardon, commandant, je dois rester debout pour les bénir. »

LE R. P. D'AUDIFFRET, ET LE SERGENT CONDAMNÉ A MORT

Les restes malheureux de l'armée française marchaient vers la Savoie hospitalière ; on était aux Faucilles (Jura), une motte de neige servait de table, les dernières provisions s'épuisaient, et l'on abattait des chevaux pour y suppléer. Un aumônier militaire prenait sa part du *festin* lorsqu'un aide de camp du général commandant la retraite vient à lui et lui dit :

— Vite, vite, mon aumônier, de la part du général, venez préparer un de nos soldats que l'on va fusiller.

— ... Que l'on va fusiller, grand Dieu !... Qu'a-t-il donc fait ?

— Je n'ai pas le temps de vous le dire.

L'aumônier se rend sur le terrain de l'exécution, fait abaisser les dix canons des fusils braqués sur le condamné et s'approchant de celui-ci le presse tendrement sur le cœur.

— Mon cher enfant, lui dit-il, puisque la miséricorde des hommes vous abandonne je vous apporte celle de Dieu. Offrez à la justice des hommes et à celle de Dieu le sang que vous allez répandre : montez au ciel, la patrie des repentants et des braves.

Comme le prêtre traçait les signes du pardon, les bombes prussiennes éclatent à ses pieds et de toutes parts retentit le cri : « Sauve qui peut, les Prussiens sont là ! » L'aumônier reste avec le sergent qui avait encore les yeux bandés, il lui rend la liberté des mouvements et de la vue et lui dit :

— Mon ami, c'est un trait de la divine miséricorde ; de cette façon vous aurez plus de temps pour vous préparer à paraître devant Dieu.

Le soldat est gardé à vue pendant que l'armée continue sa marche sur Gex (Ain). Chaque détachement se présente à la mairie pour toucher ses vivres. L'aumônier arrive au bas du perron et se trouve en face du général qui sort sa montre et lui dit en lui montrant la salle où l'on venait de transférer le prisonnier :

— Vous avez un quart d'heure aumônier pour préparer ce garçon-là ; j'envoie deux hommes au cimetière creuser sa fosse. Il sera fusillé sur le bord du trou.

L'aumônier se rend auprès du sergent :

— M. l'aumônier, lui dit celui-ci, est-il donc vrai que l'on va me

fusiller ? — Vous le savez, mon pauvre enfant, il n'y a pas à vous faire illusion.

Le soldat se confesse avec sang-froid, puis se levant soudain :

— Mon aumônier, il faut donc mourir, s'écrie-t-il, je ne verrai plus ma mère... elle aurait été fière si j'étais mort au champ d'honneur, mais mourir fusillé... fusi lé par mes camarades... Non, mon aumônier, c'est trop dur. Ah ! par pitié pour ma mère, sauvez-moi !

En même temps, le sergent se précipite vers la fenêtre pour s'évader, il avait oublié qu'ils étaient au deuxième étage et il tomba entre les bras de son soutien, répétant : « Sauvez-moi !... sauvez-moi !... »

— Mon ami, vous m'arrachez l'âme : si je le pouvais, je mettrais ma tête à la place de la vôtre ; mais ce que je ne peux faire, la Très Sainte Vierge le peut.

Dites-moi, sergent, aimez-vous la Sainte Vierge : Ah ! M. l'aumônier, si je l'aime !... je suis de son pays.

Vous n'êtes pas de Nazareth, je pense !

— Non, mon aumônier, je suis des Pyrénées, de la contrée de Lourdes.

— Et la priez-vous, la Sainte Vierge ? ... — Je vous jure, mon aumônier, que je n'ai pas passé un seul jour de cette triste campagne sans réciter le *Souvenez-vous*.

— Comment, mon ami, vous êtes compatriote de la Sainte Vierge et vous la priez tous les jours ? Je suis sûr qu'elle peut et j'espère qu'elle voudra vous sauver... A genoux, avec moi récitons ensemble le *Souvenez-vous*, le secours ne se fera peut-être pas attendre !

A peine avaient-ils achevé le dernier mot de cette prière inflexible, des coups précipités retentissent à la porte. Le soldat a compris, le quart d'heure est expiré, et, s'affaissant sur lui-même il dit en sanglotant : « Je vais mourir. Ma pauvre mère, je ne vous reverrai plus ! »

L'aumônier ouvre, un inconnu aux traits bouleversés se présente :

— Monsieur l'aumônier, n'entendez-vous pas le bruit qui se fait sur la place de la mairie ?

— Monsieur, j'entends très bien, mais permettez-moi de vous demander à qui j'ai l'honneur de parler, car vous, monsieur, à mes insignes, voyez bien que je suis...

— Je suis le chef du parquet de Gex ; l'ordre et la paix sont trou-

b'és, mon devoir est de rétablir l'ordre. La population entière demande la délivrance du sergent. Ces braves gens ne veulent point que le premier sang versé ici soit du sang français. Si cette exécution a lieu, vous aurez de nouvelles misères sur les bras et vous n'en avez pas besoin, monsieur l'aumônier.

— Aidez-moi donc à sauver la tête du sergent.

— Monsieur c'est tout mon désir, malheureusement, les serments d'honneur et de conscience m'interdisent toute intervention dans cette affaire.

— Il faut donc le laisser fusiller.

— Non Monsieur si nous pouvons faire mieux. Mais, une idée souveraine ! Demandez au commandant chargé de l'exécution de vous montrer l'ordre écrit, je sais qu'il n'y en a pas et de violents murmures se sont élevés parmi la troupe. C'est dans un moment de colère que le général a dit au commandant : Fusillez-moi ce garçon-là.

Un pareil fait ne fut qu'une exception dans les fastes de cette malheureuse campagne, et le général, triste héros de cette aventure, fut condamné, en juillet 1871, par la cour martiale de Lyon pour deux faits analogues à celui qui fait l'objet de ce récit. Aussitôt le magistrat va trouver le commandant :

— Avez-vous un ordre écrit ? — Non, répond le commandant.

— Comment, Mr, vous oseriez fusiller un homme sur un ordre verbal ? Ordre écrit ou je m'oppose à l'exécution.

Le commandant, qui ne demandait pas mieux que d'échapper à l'accomplissement de son triste mandat, aborde le général qui accoudé sur l'appui de l'une des fenêtres de la mairie, voyait monter avec anxiété le flot de la manifestation populaire et il répond à la demande d'un ordre écrit :

— Nous aviserons.

Le conseil de guerre dont il avait les éléments sous la main, est aussitôt convoqué et le sergent acquitté. En effet, le motif de condamnation ne méritait pas un quart d'heure de prison.

Sous l'empire de cette humiliation et de ce mécompte, le général tordant ses moustaches rousses, fait appeler l'aumônier.

— Monsieur, lui dit-il, malgré mon déplaisir de voir mes arrets infirmés je suis charmé de vous être agréable ; je vous laisse la joie d'annoncer au sergent qu'il est acquitté.

L'aumônier revient vers son prisonnier qu'il trouve plutôt couché qu'agenouillé et il l'interpelle ainsi :

— Sergent, que vous a dit la Sainte Vierge pendant mon absence ? Vous devriez le savoir mieux que moi, répondit le sergent d'une voix demi éteinte.

— Eh ! bien, mon ami, la Sainte Vierge me charge de vous annoncer une très bonne nouvelle ; vous avez beaucoup de temps encore pour vous préparer à mourir. L'aumônier ne voulait pas lui annoncer brusquement sa grâce, se disant, la commotion le tuerait aussi sûrement que dix balles.

En attendant vous allez me suivre.

— A la mort ? — Non, non, je vous jure que non, parole d'honneur et parole d'aumônier, encore une fois suivez-moi.

Tremblant et appuyé sur le bras de l'aumônier, ils arrivent sur la place où la population massée attendait frémissante l'apparition du condamné. A sa vue : « C'est lui, c'est le sergent ! que l'on va fusiller ! », entend-on répéter de tous côtés.

— Pas encore ! pas encore, dit l'aumônier, accompagnant sa parole d'un geste qui commande la confiance et le respect, et tous deux se dirigent vers la chapelle de la Visitation, située en face. La foule, ignorant la décision du conseil de guerre, ne comprenait rien à cette scène imprévue. Quand au sergent, peu confiant encore dans le sort qui l'attendait, il ne cessait de répéter :

— Où me menez-vous, monsieur l'aumônier.

Ils entrent dans la chapelle et se dirigent vers l'autel de la Vierge pendant que la foule curieuse envahissait l'enceinte étroite.

« Sergent, à genoux, et récitons ensemble devant la statue de Notre-Dame, le *Souvenez-vous...* » L'aumônier le relevant lui dit :

— Mon ami, vous ne serez pas fusillé, vous reverrez vos Pyrénées et vous direz à votre mère de ce monde que votre mère du ciel vous a sauvé par la vertu du *Souvenez-vous* ?

Le condamné de tout à l'heure et son consolateur sortent du lieu saint au milieu des acclamations de la foule que la bonne nouvelle a transportée d'allégresse. Vive le sergent ! crie le peuple. « Vive la sainte Vierge qui a sauvé le sergent ! » répond l'aumônier.

MGR GROUARD

Vicaire apostolique de l'Athabaska-McKenzie.

Le nouveau vicaire apostolique de l'Athabaska-McKenzie, Mgr Grouard, est un vétéran des missions du Nord-Ouest. Comme ses vénérables collègues de la province de St-Boniface, Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Clut, Mgr Pascal — nous ne nommons que les vivants — il a donné à ce rude apostolat les prémices et tous les fruits de son ministère. Quand le Saint Siège dépose la mitre épiscopale sur ces fronts de missionnaires, presque toujours ridés avant l'âge, il récompense, sur le champ même de la bataille, des soldats encore sous les armes.

Mgr Grouard est venu jeune en Amérique. Né à Bûlon, au diocèse du Mans, le 2 février 1840, il s'embarquait, simple lévite, le 27 avril 1860, avec Mgr Grandin, coadjuteur de Mgr Taché. Il passa deux années au grand séminaire de Québec et fut ordonné prêtre par Mgr Taché, le 3 mai 1862, à Boucherville.

Il partit pour St-Boniface le 9 mai suivant et de St-Boniface fut envoyé, quinze cents milles plus loin, à Athabaska, sur le lac du même nom. Il passa l'hiver en compagnie du P. Clut — aujourd'hui Mgr Clut, son auxiliaire — qui y demeurerait seul depuis deux ans. L'année suivante, il alla rejoindre Mgr Grandin, au Fort de la Providence, à l'extrémité ouest du Grand Lac des Esclaves (61° lat). Il y passa deux ans, donnant entre temps une mission à la tribu des Esclaves, au Fort des Liards. Dans l'intervalle Mgr Grandin revenait à St-Boniface auprès de Mgr Taché, et Mgr Paraud, nommé vicaire apostolique de l'Athabaska-McKenzie, fixait sa résidence au Fort de la Providence. Le R. P. Grouard quitta ce poste en 1865, pour visiter les missions du Fort Simpson, du Fort des Liards, du Fort Nelson : l'été, sillonnant en canot, les eaux du MacKenzie et de ses affluents, l'hiver parcourant la plaine immense et glacée avec le pittoresque équipage des chiens transformés en coursiers, voyageant huit à dix heures par jour par les plus grands froids, sans trouver d'abri pour la nuit.

En 1870, il fut rappelé à la Providence et chargé de la direction de la mission. C'est là que ses travaux et ses fatigues continus, joints à la rigueur du climat, lui infligèrent une extinction de voix dont il souffrit pendant plus de deux ans. Deux traits

peignent au vif les privations et les travaux qu'ont à s'imposer ces courageux missionnaires.

Dans un de ses hivers, le R. P. Grouard scia, avec l'aide d'un de ses frères, quatorze cents planches et madriers nécessaires à des constructions. Dans un autre poste, le P. Grolier, grièvement malade, ne put se procurer la petite douceur d'une pomme de terre ! La récolte du précieux tubercule est rarement suffisante pour ménager la semence qui permettra l'année suivante un nouvel essai, presque toujours infructueux. La nourriture ordinaire se compose de poisson que les missionnaires pêchent eux-mêmes, comme leurs devanciers du lac de Génésareth. Le pain même est un objet de luxe, par suite de la cherté de la farine : \$5,00 le quart ! Les soirs de grande fête, on se permet le régal d'un peu de farine grillée qu'on déguste, à la veillée, en proposant des charades en devisant des choses du passé et des pays lointains. Les conversations ne se nourrissent guère des faits du jour et du commentaire des événements politiques et le R. P. Grouard ne leur dut probablement pas son extinction de voix !

Cette affection de gorge et l'affaiblissement de ses forces exigèrent son passage en France où il resta deux ans. Il profita de ses loisirs forcés pour approfondir l'étude des langues sauvages et s'initier à la typographie. Les missionnaires de cette région, dépourvus jusqu'alors de catéchismes et de manuels religieux imprimés dans ces langues, eurent bientôt, grâce à lui, une bibliothèque suffisante en cinq langues différentes, celles des Cris, des Montagnais, des Loucheux, des Peaux de Lièvre et des Castors. Mgr Faraud relient les volumes imprimés par le Père. Les deux artisans n'auraient-ils pas eu le droit de répéter après saint Paul : « Ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui nous était nécessaire à nous et à ceux qui étaient avec nous. » (Act. 20, 34).

Après son retour, en 1876, le R. P. Grouard fut successivement occupé aux missions du Lac à la Biche, de la rivière à la Paix, du Fort Dunvagan et d'Athabaska. Depuis 1883, il a visité, pour remplacer Mgr Faraud, grevé d'infirmités, toutes les missions du McKenzie et l'an dernier il fonda, à Peel's River, la première mission des Esquimaux où il laissait son compagnon, le R. P. Lefebvre.

Il était au Fond du Lac, lorsqu'il apprit, le 4 mars dernier, la mort de Mgr Faraud, arrivée à St Bonifac. Le 26 septembre précédent. Le même courrier lui apportait les bulles de Rome lui conférant

sa succession. Il se mit aussitôt en route, sur les glaces du lac Athabaska, pour la mission de la Nativité où il dut attendre la débâcle des glaces du fleuve pour gagner St-Boniface. Il y arrivait au commencement de juillet, après un voyage d'un mois et demie. Il a été sacré dans cette ville, le premier août dernier, par Mgr Taché, qui l'avait ordonné prêtre trente-et-un ans plus tôt, assisté de NN. SS. Grandin, évêque de St-Albert, et Shanley, évêque de Dakota.

Ces jours derniers, il était milieu de nous, visitant nos maisons religieuses, officiant et adressant la parole dans plusieurs de nos églises. Il honorait de sa présence le bazar de la Cathédrale et assistait, le jour de la St Edouard, à la réception du clergé à l'archevêché. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le rencontrer, ont été charmés de son bienveillant accueil, et de son aimable et spirituelle simplicité. Dans quelques jours, nos vœux et nos prières — et, nous le leur demandons, ceux de nos lecteurs — l'accompagne. ont sur mer dans son voyage vers la France sa patrie et vers Rome où il va déposer aux pieds du successeur de Pierre les hommages d'un témoin et d'un gardien de l'apostolicité et de la catholicité de l'Église romaine.

CONVERSION IMPREVUE

Quelquefois le diable bien malgré lui contribue à convertir les pécheurs.

Etienne-Jean Délecluze, artiste littéraire et critique, élevé chrétiennement, n'avait jamais perdu complètement la foi ; mais pendant la plus grande partie de sa vie elle fut faible et stérile. Depuis longtemps cependant, il s'était pris à considérer de plus près les fondements du catholicisme ; il hésitait encore à lui donner l'hommage de son cœur et de sa vie, lorsque parut l'abominable pamphlet de M. Renan contre la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. M. Délecluze lut ce livre, et, arrivé à la fin il s'écria : « *Voilà qui me décide tout à fait.* » Il faut que Jésus-Christ soit Dieu, puisque, après dix-huit siècles d'attaques incessantes, les plus habiles en sont réduits à ramasser et à lui jeter de pareils traits. »

Et il alla se confesser. Il vécut encore quelque temps dans ces heureuses dispositions et mourut chrétiennement en 1863.

Voilà une conséquence qu'en écrivant son livre M. Renan n'avait pas prévue,

MORT DU REVEREND PERE FIRMIN VIGNON

De la Compagnie de Jésus.

Après cinquante ans de vie religieuse, et quarante d'un laborieux apostolat, le Rév. Père Firmin Vignon vient de rendre sa belle âme à Dieu. Le Père Firmin Vignon était né dans le diocèse d'Amiens le 25 septembre 1818.

Toutes les aspirations de sa jeunesse le portant vers le sanctuaire, il n'hésita pas, ses études classiques achevées, à revêtir l'habit ecclésiastique; puis l'Esprit-Saint ayant fait naître dans son cœur, cette soif de sainteté et de justice qui l'a dévoré jusqu'au dernier soupir, il quitta sa famille et ses amis, et vint frapper, le 28 septembre 1841, à la porte du noviciat de St-Acheul.

Pendant deux ans, le fervent novice s'appliqua à jeter les fondements de ces solides vertus qui devaient en faire un des modèles les plus accomplis de la perfection religieuse. S'étant irrévocablement lié à Dieu par les vœux perpétuels le 28 septembre 1843, le saint jeune homme qui n'aima rien tant que le silence de sa cellule et le recueillement sous le regard de Dieu, étudia sept ans successifs, la rhétorique et la philosophie à Brugelette, puis la théologie à Laval, où il reçut le sacerdoce en 1848.

Enfin, après une nouvelle année de noviciat, il sortit de la vie cachée à l'âge de 33 ans, pour prêcher la bonne nouvelle.

Ses premiers débuts dans le saint ministère, se firent à Laprairie, où il fut vicaire en 1851, et curé les trois années suivantes.

De bonne heure il se fit remarquer par sa douceur et une prudence rare qui le désignait naturellement pour les fonctions de supérieur. Le fardeau du gouvernement ne tarda pas, en effet à lui incomber. Recteur du collège Ste-Marie de 1857 à 1862, et de nouveau de 1865 à 1870, supérieur à Québec, recteur de la maison du noviciat, recteur aux Trois-Rivières et à l'Immaculée Conception, le Père Vignon ne déposa la houlette que lorsque son grand âge et une douloureuse maladie rendirent sa position de supérieur incompatible avec ses infirmités.

Alois il ne conserva que le gouvernement des âmes qu'il garda jusqu'à sa mort.

Malgré les mille sollicitudes de sa charge, le Père Vignon fut

si avare de son temps, qu'il sut se ménager de nombreux loisirs pour répandre au dehors la bonne odeur de Jésus-Christ, et distribuer le pain de la parole évangélique. Bon nombre de paroisses ont entendu sa voix, et il n'est pas probablement de communauté religieuse à qui il n'ait donné les exercices de la retraite.

Huit jours seulement avant sa mort, il s'employait encore à ce saint ministère, dans l'une des communautés qu'il aimait le plus durant sa vie : celle de l'Hôtel Dieu de Montréal.

Après avoir soutenu vaillamment le poids et la chaleur du jour, le Père Firmin Vignor, malgré les souffrances aiguës qu'il endurait depuis longtemps, arriva le 28 septembre 1891 à ses noces d'or de vie religieuse. Ce fut un beau spectacle quand le noble vieillard, aussi fervent qu'au jour où il quittait tout pour Dieu, se leva au milieu de ses frères, accourus pour le féliciter, et s'accusa avec l'humilité la plus sincère de n'avoir point fait le bien qu'il aurait pu faire. Le lendemain, ceux qui avaient été autrefois gouvernés par sa douce main, ceux qu'il avait enfantés à la vie religieuse, se pressaient autour de lui, et en le voyant toujours doux, affable et modeste : « comme il n'a pas changé ! » disaient-ils. C'était la dernière étape du Père Vignor ici-bas.

Dix-huit jours après, ayant supporté avec la patience la plus héroïque, des douleurs intolérables, il se montra doux envers la mort, comme il l'avait été pour tout le monde pendant sa vie, et s'en alla recevoir la récompense éternelle.

Les funérailles ont eu lieu au Jésus mardi dernier. Il y avait au chœur un grand nombre de prêtres. Après la récitation de l'office des morts, le R. P. Renaud, supérieur a dit la messe et S. G. Mgr l'archevêque de Montréal a fait l'absoute.

BLASPHEMATEUR PUNI

Le fait suivant se passe à Sauillac (Lot). Le nommé F., rentier se trouvait, il y a environ quinze jours, chez M. B. Dans le cours de la conversation, F. s'emporta d'abord en invectives violentes contre la religion et les prêtres, et finit par d'horribles blasphèmes, au grand scandale de personnes présents.

Une dame, présente à cette scène, lui dit spontanément ;

« Misérable ! le bon Dieu vous fera tomber la langue » Ces paroles prononcées sans idée préconçue, devinrent une terrible prophétie.

Le lendemain, ce malheureux tombait paralysé et il n'a depuis prononcé une parole.

Il faut toujours finir par tomber entre les mains de Dieu.

(La Croix).

CHRONIQUE

Une retraite prêchée par le R. P. Pichon a eu lieu cette semaine dans la chapelle de l'Asile de la Providence, pour les dames de charité.

* * *

Une autre retraite pour les enfants de Marie à la paroisse du Sacré Cœur s'est terminée ce matin. Messieurs les vicaires en ont été les prédicateurs.

* * *

Les catholiques de la partie Est de la ville de Montréal se disposent à célébrer avec pompe le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Pères Oblats dans le pays. Ces fêtes auront lieu les 7, 8 et 9 décembre prochain, à l'église de St-Pierre.

* * *

Monseigneur l'archevêque de Montréal était en visite pastorale au Mile-End, dimanche dernier, Sa Grandeur a reçu à cette occasion, de cette florissante paroisse, la somme de \$250,00 pour la cathédrale. Lundi Monseigneur a visité les travaux des carrières. Tous les ouvriers étaient là, témoignant de leur joie de recevoir au milieu de leurs pénibles travaux, leur premier pasteur venu exprès pour les bénir. Les deux députés du comté, MM. Desjardins et Villeneuve, et un grand nombre de citoyens étaient présents à cette belle fête. Une adresse a été présentée à Monseigneur au nom des ouvriers, par M. Prenoveau.

* * *

Mgr O'Brien, qui est venu ici en qualité d'ablégat du St Siège pour apporter au cardinal Taschereau la barrette cardinalice, était de passage à Montréal ces jours derniers.

* * *

Nous donnons aujourd'hui en supplément à nos lecteurs la dernière Encyclique de Léon XIII sur le Rosaire. C'est une lettre admirable comme toutes celles du grand pape : elle trace un tableau saisissant des épreuves que traverse l'Eglise ; elle rappelle en même temps les divines promesses du Sauveur, célèbre la puissance de Marie, et invite les fidèles à l'invoquer avec plus de ferveur et de confiance que jamais.

* *

Monsieur A. Ethier, vicaire à Cohoes, a été nommé curé de Whitehall, N. Y. en remplacement de son frère M. E. Ethier, nommé à la cure de Glen's Falls.

* *

Pour répondre aux demandes réitérées du clergé, les RR. PP. Trappistes du Lac des deux Montagnes, ont entrepris cette année la fabrication du vin de messe. Espérons que leur essai réussira, et qu'il sera possible de se procurer chez eux, un vin dont on pourra se servir sans crainte pour le saint sacrifice de la messe.

* *

De grandes solennités ont eu lieu à la cathédrale de Sherbrooke dimanche dernier, pour célébrer le dix-septième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Antoine Racine.

Sa Grandeur a chanté la messe pontificale, ayant M. Gravel, vicaire général de St-Hyacinthe, pour prêtre assistant et pour diacres d'honneur M. Proulx, supérieur du séminaire de Nicolet et M. le Chanoine Vaillant de Montréal.

Le sermon a été donné par M. Roy, directeur du grand séminaire.

Dans l'après-midi Mgr Racine a béni une cloche destinée à la nouvelle mission de Rock-Forest, entre Sherbrooke et Magog. Il y a eu sermon par M. Tanguay.

A la suite de cette cérémonie, Monseigneur l'évêque a offert un goûter aux parrains et marraines dans une des salles du séminaire, et dans une allocution, à la fin du repas, Sa Grandeur a retracé l'histoire de Sherbrooke et fait connaître les progrès accomplis dans cette localité pendant les dix-sept dernières années. Sept paroisses ont été formées à même le territoire de ce qui était en 1874, la paroisse de Sherbrooke, et cependant celle-ci

compte actuellement 28 familles de plus qu'à l'époque de l'arrivée de l'évêque. Et loin de se ralentir, ce progrès s'accroît tous les jours d'avantage, et on peut dire qu'il suit les mêmes lois dans toute l'étendue des townships de l'est. Les catholiques de cette région attribuent avec raison ce développement à l'action éclairée de leur évêque.

* * *

La chapelle provisoire de Saint-Joachim, érigée aux *prati di Castello*, place des *Quirili*, sur le chantier où doit être construite l'église jubilaire du Pape, a été bénite, le 20 septembre, par le R. P. Victor Jouet, procureur général des Missionnaires du Sacré-Cœur, délégué à cet effet par l'éminent Cardinal-Vicaire, qui avait précédemment visité la chapelle et reconnu qu'elle pouvait être ouverte au service du culte.

Le jour même on y a exposé le Très-Saint-Sacrement, de trois heures de l'après-midi à cinq heures, en inaugurant ainsi le siège provisoire de l'Oeuvre de l'Adoration réparatrice internationale qui aura son centre dans la future église de Saint-Joachim.

* * *

Le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier a commencé, comme chaque année, durant l'octave de la fête, le 19 septembre, en la cathédrale de saint Janvier de Naples. Une foule immense y assistait. On remarquait un grand nombre d'Allemands et de pèlerins français, presque tous prêtres.

À neuf heures quarante-sept un officier d'artillerie et deux soldats sont montés sur la terrasse de la cathédrale, munis d'un drapeau rouge, pour annoncer que le miracle avait eu lieu, afin que le canon du navire de garde au port pût donner la bonne nouvelle aux fidèles.

En effet, trois quarts d'heure après les prières accoutumées, le miracle a eu lieu, et un cri prolongé de joie a éclaté dans la cathédrale.

Après le miracle, les reliques ont été portées sur le maître-autel, où s'est rendu en *magna pompa*, suivi des séminaristes, du chapitre et d'évêques, S. Em. le cardinal Sanfelice pour célébrer pontificalement la messe.

* * *

La Compagnie Royale Electrique de Montréal a eu l'obligeance de fournir la lumière électrique à la Cathédrale pendant le bazar, à un prix extrêmement réduit.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., XII, 46.

Rév. Père Vignon, S. J, Montréal.

Sr Marie Anne Jacques (Sr Bruno) Srs Grises, Montréal.

Dame Onézime SteMarie, épouse de A. Rocheleau, M. P. P.
St-Hubert.

DE PROFUNDIS.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

du Dr NEY



Pour le soulagement
et la guérison de
l'Asthme, de la
Bronchite,
du Catarrhe, du
Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez
une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU
Dr N. Y. est offert au public en toute confiance.
Les mérites de cette excellente préparation sont
attestés par de NOMBREUX TÉMOIGNAGES. Faut-il
d'espérer, nous ne donnons que quelques extraits
de deux de ces attestations.

La 1^{ère}. Monsieur A. Boire, de l'Hôpital Général
de Montréal, Manitoba, dit :

« Quant à l'effet de votre Spécifique An-
ti-astmatique, j'en crois qu'il vaut ce qu'il pro-
met. S'il ne guérit pas toujours, il soulage in-
failliblement. »

St-Basile, 8 juin 1887. S^{eur} A. BOIRE.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1891 :

« J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-
ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plu-
sieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai
eu un cas particulièrement grave d'un la per-
sone d'un vieillard de 72 ans, asthmatique in-
cessant depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tel-
lement mal, qu'il craignait la suffocation. Je
lui fis respirer la fumée du SPECIFIQUE AN-
TI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt
la respiration reprit son cours régulier. Il y a
de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que
j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette
époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage
de cette excellente préparation. »

St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de
50 cts et de \$1.00.

— Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Pharmacien
JOLIEUX, P. Q.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédic-
tins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicu-
les de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à
10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire*
universelle de l'Eglise catholique, par ROHRBACHER, conti-
nuée de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

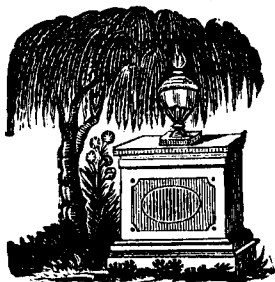
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 205, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME . . . MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

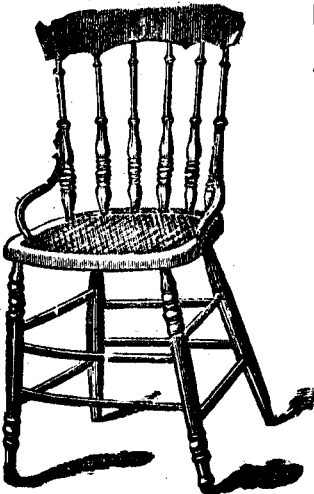
Couchettes, sets de Chambres a coucher,
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.